

CQP

VENDEUR/SE CONSEIL CAVISTE

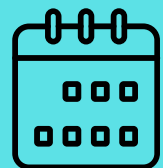


Le (la) titulaire du CQP Vendeur Conseil Caviste est capable de :

- ✓ accueillir la clientèle
- ✓ conseiller sur les vins,
bières et alcools
- ✓ mettre en valeur les
produits
- ✓ assurer la tenue de
l'espace de vente
- ✓ gérer les stocks



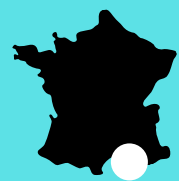
Connaissance
produits en vins,
bières et spiritueux



3 à 6 jours
d'enseignement par
mois



1 à 2 dégustations par
semaine de cours



Aubagne,
Provence

Organisation de la formation

- Être âgé(e) de 18 ans minimum
- Signature d'un contrat de professionnalisation ou période de professionnalisation ou reconversion
- 476 h de cours et 500 h en entreprise
- Rythme d'alternance 3 à 6 jours de cours/mois
- Durée 1 an de septembre à septembre
- Evaluation de fin de parcours (QCM + dossier écrit + simulations de vente)
- Sessions d'entraînement régulières



Taux de réussite : 100% en 2022

Taux d'insertion professionnelle : 75 % en 2022

Taux d'accomplissement : 100 % en 2022

Atouts de la formation

- Expérience professionnelle
- Sessions de dégustation
- Accompagnement personnalisé
- Formation au SST
- Visites d'entreprises, de domaines
- Voyage d'études
- Intervenants professionnels
- Participation à des salons

CANDIDATURE

Admission

- Sans condition de diplôme
- Dossier de candidature
- Entretien de motivation
- Inscription effective dès la validation de la candidature
- Inscription possible jusqu'à décembre

Qualités requises

CURIOSITÉ

SENS DU CONTACT

INTÉRÊT POUR LE SECTEUR DES SPIRITUEUX,
BIÈRES & VINS



MÉTIERS VISÉS

VENDEUR
CAVISTE
INDÉPENDANT

VENDEUR
CAVISTE
FRANCHISÉ

VENDEUR
CONSEIL
CAVISTE

Cette formation vise l'insertion professionnelle.



Contenu de la formation

Connaissance produits vins, bières et alcools
Conseil aux clients
Mise en valeur des produits
Vérification du bon état marchand de l'espace de vente
Vente et relation client
Reception, approvisionnement et stockage



Financement

Coût de la formation gratuite pour l'alternant et l'entreprise (prise en charge par l'OPCO)
Rémunération de l'alternant(e) en pourcentage % du SMIC selon l'âge.



Accessibilité

Nos locaux ne sont pas accessibles aux personnes à mobilité réduite.



Entreprises Partenaires

Points de vente de commerce de détail spécialisés, de vins, bières et alcools (convention collective 3237)

Formations dans les Métiers du Vin et de la Vigne

04 42 01 16 13 contact@icopformations.fr www.icop.fr

Rue de la Bastidonne 13400 Aubagne

